

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-SEPT MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 14 MARS 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, Mme Marielle MERMOUD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Florian GIBIER.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Luc MATTEL (donne pouvoir à Mme Marielle MERMOUD), M. Michel BOUVARD (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET PRINCIPAL**DEL2025-22****Rapporteur : Michel BELIN**

Après l'adoption du Compte Administratif 2024, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal.

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2024 doit en priorité couvrir le besoin de financement 2024 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2024, les résultats s'établissent ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur reporté 2023	EXCEDENT	1 493 396,18
Résultat de l'exercice 2024	EXCEDENT	2 404 397,54
RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER		3 897 793,72

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat antérieur reporté 2023	DEFICIT	-995 586,73
Résultat de l'exercice 2024	DEFICIT	-894 455,98
BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE		-1 890 042,71

Compte tenu des RAR de la section d'investissement :

RAR dépenses	2 362 839,79
RAR recettes	2 656 939,07
soit un excédent sur les RAR de :	294 099,28

RESULTAT DISPONIBLE A AFFECTER	3 897 793,72
BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE DE LA SECTION INVESTISSEMENT	-1 595 943,43
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 301 850,29

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 SUR LE BP 2025	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	1 595 943,43
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	2 301 850,29
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-1 890 042,71

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2024 du budget principal sur le BP 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 SUR LE BP 2025	
Affectation obligatoire au compte 1068 (excédent de fonctionnement affecté en recette d'investissement)	1 595 943,43
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	2 301 850,29
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (déficit, dépenses)	-1 890 042,71

En Mairie, le 27 mars 2025
 Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 27 mars 2025
 Le Maire,
 François BARBIER

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,
 Affichée le
 Acte certifié exécutoire le
 Télétransmis en sous-préfecture le
 Publié le